

La retraite expliquée.

1. Pourquoi reçoit-on une pension?

Tu t'es sans doute déjà demandé d'où venait l'argent de papi? Tu te doutes qu'il ne vient pas de la vente des champignons que papi va cueillir dès le mois de septembre, ni de la bonne confiture qui fait la réputation de mamie dans le village. Non, ton papi – et peut-être aussi ta mamie, mais c'est moins sûr – reçoit une pension parce qu'il a travaillé avant. La plupart des gens doivent aller travailler pour gagner de l'argent. Mais cet argent, versé sous forme de salaire, n'est payé qu'aussi longtemps que l'on travaille. Par conséquent, les personnes âgées qui ne vont plus travailler, ne reçoivent plus de salaire. S'il n'y avait pas de pension digne, la plupart des personnes âgées seraient dans la misère.

2. Comment fonctionne notre système de retraites?

Au Luxembourg, l'État, le patron et les salariés versent chacun 8% du salaire brut dans la Caisse de pension. Si tu gagnes 4000 euros par mois, tu verses 320 euros dans la Caisse de pension, tout comme ton patron et l'État. C'est donc un total de 960 euros. La Caisse de pension verse tous les mois une pension aux personnes qui n'ont plus l'âge de travailler. Ce sont donc les personnes qui travaillent aujourd'hui qui financent les pensions des personnes qui ont déjà travaillé 40 ans ou plus. Ce que nous décrivons ici est communément appelé le « régime général ». A côté du régime général existe le « régime spécial » dans lequel se trouvent fonctionnaires et employés d'État. Le régime général est obligatoire pour chaque salarié et chaque indépendant.

3. Quand puis-je partir à la retraite?

Il y a plusieurs réponses à cette question. Si à l'âge de 60 ans tu as travaillé 40 ans et que tu as cotisé au moins pendant 10 ans, tu peux partir à la retraite. Si à l'âge de 57 ans tu as travaillé 40 ans durant lesquels tu as également cotisé, tu peux aussi partir à la retraite, mais on parle alors de « pré-retraite solidarité ». A partir de l'âge de 65 ans, tu reçois obligatoirement une pension, mais seulement si tu as cotisé pendant 10 ans au moins.

4. Combien vais-je gagner une fois à la retraite?

Cela dépend de plusieurs informations: combien de temps as-tu travaillé, combien as-tu gagné, et ainsi de suite. Mais cela dépend aussi du moment de ton départ à la retraite. Car les pensions ont déjà subi une attaque (en 2012 par le gouvernement CSV-LSAP), qui fait que le niveau des retraites baisse au fur et à mesure pour les personnes qui travaillent aujourd'hui. Ceci est surtout vrai pour les salariés qui sont dans la première moitié de leur parcours professionnel. Le montant de ta

pension est donc une question éminemment politique. Rien n'est gravé dans le marbre et il est donc important de participer à la discussion politique.

5. Nos retraites sont-elles sûres?

Les retraites de notre système public sont très sûres. Elles reposent sur le travail des salariés d'aujourd'hui qui paient les cotisations grâce à leurs salaires. Les cotisations dans la Caisse de pensions sont fondées sur une activité économique, sur des personnes qui travaillent et gagnent de l'argent. Nous voyons cet activité au quotidien, elle est très concrète. Tant que nous défendons cette solidarité intergénérationnelle, nos retraites seront sûres. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas de temps en temps procéder à des ajustements. L'insécurité arrive lorsque l'on incite les gens à recourir aux assurances-pension privées. Les assurances privées sont une véritable loterie car elles reposent sur les fluctuations des marchés financiers internationaux. Le passé nous a montré que les assurances privées sont soumises à des chocs financiers et que seuls les plus riches en profitent.

6. Si le régime général est obligatoire, pourquoi puis je conclure des assurances privées?

Les assurances privées sont pour les gens qui peuvent se permettre de payer plus par mois pour avoir une pension un peu plus élevée ou pour profiter d'un versement unique de l'argent épargné. Il s'agit d'investissement que proposent les banques ou les assureurs. L'argent qu'on verse est investi et un certain rendement est garanti. Mais ce rendement reste négligeable. Et, en cas de krach boursier, l'argent part simplement en fumée. Ce danger n'existe pas dans le système public.

7. C'est quoi ces trois piliers qui reviennent sans cesse dans la discussion?

Cela n'a rien à voir avec de l'architecture, il s'agit simplement des trois formes d'assurance-pension qui existent.

Le premier pilier est le système public obligatoire. Le deuxième pilier n'existe presque pas au Luxembourg: il s'agit d'assurances-pension proposées par les entreprises à leurs salariés. Le troisième pilier, ce sont les assurances privées évoquées plus haut.

De ces trois piliers, le premier est de loin le plus important. Les deux autres sont négligeables.

8. Notre système est-il juste?

On ne peut que difficilement répondre oui ou non à cette question. Mais nous constatons trois injustices majeures. Premièrement, la pension minimale est insuffisante, elle se situe largement en dessous du seuil de pauvreté. Si l'on considère que le taux de pauvreté n'a cessé d'augmenter chez les seniors, c'est un véritable problème. Deuxièmement, les cotisations sont plafonnées à cinq fois le salaire minimum. Si un salarié gagne plus que cinq fois le salaire minimum, il ne paie pas de cotisation sur la partie de son salaire qui se situe au-dessus de ce plafond. Les personnes avec des salaires très élevés paient donc proportionnellement moins que les personnes avec des salaires normaux. Troisièmement, avec 36% l'écart des pensions entre les hommes et les femmes et le

troisième plus élevé en Europe. Cela veut dire qu'en moyenne les pensions des hommes sont 36% supérieures à celles des femmes. Cela tient au fait que les femmes n'ont souvent pas de carrière complète ou bien elles ont des carrières avec des interruptions. Pour redresser ces injustices il n'y a qu'une solution: renforcer le système public.

9. C'est quoi la réserve des pensions et d'où vient-elle?

Au passé plus de cotisations ont été versées à la Caisse de pension qu'elle n'en a reversé aux retraités. Ce surplus a été transféré au Fonds de pensions – appelé Fonds de compensation – afin d'être investi. Cette réserve continue d'augmenter parce que les cotisations restent encore plus élevés que les pensions à payer. En 2023, la réserve était de 26 milliards d'euros. Ce qui suffit à verser les retraites pendant quatre ans sans qu'il ne faille alimenter la caisse de pension.

10. Avons-nous besoin d'une réforme?

Notre système public est solide et en bonne santé. Pour cette raison il ne doit pas y avoir de réforme structurelle bâclée qui ne manquera de dégrader les retraites. Mais il faut une réforme pour abroger les détériorations de la réforme de 2012. Car si nous ne le faisons pas, elle retraites continueront de se dégrader et les gens qui travaillent aujourd'hui risquent de devenir des retraités pauvres. Déi Lénk a élaboré un plan en cinq points dont le but n'est pas que de maintenir le système actuel, mais de le renforcer en augmentant les recettes.